

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**  
**Annexe II directive (CE) 1907 - 2006**  
**GELATINE SPECIALE VINS FINS**

Date: 14/08/2008

Page: 1/2  
Ind. Rev.: 1

---

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

- 1.1. Identification de la substance/préparation : **GELATINE SPECIALE VINS FINS**
- 1.2. Utilisation de la substance/préparation : gélatine alimentaire en solution aqueuse destinée au collage des moûts et des vins.
- 1.3. Identification de la société/entreprise :  
LAMO THE-ABIET Z.A. ACTIPOLIS AVENUE FERDINAND DE LESSEPS 33610 CANEJAN  
Tel: 05.57.77.92.92 Fax:05.56.86.40.02 [contact@lamothe-abiet.com](mailto:contact@lamothe-abiet.com) [www.lamothe-abiet.com](http://www.lamothe-abiet.com)
- 1.4. Numéro de téléphone d'appel d'urgence : Centre Anti-Poison de Bordeaux: 05.56.96.40.80. ORFILA 01 45 42 59 59

---

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Les risques les plus importants pour l'homme et son environnement  
R 20/22: nocif par inhalation et par ingestion.  
R 36/37: irritant pour les voies respiratoires.  
S 26: conserver hors de portée des enfants.  
Non toxique dans les conditions normales d'utilisation.

---

## 3. COMPOSITION /INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

- Nature du produit: Préparation à base de gélatine alimentaire d'origine animale et d'anhydride sulfureux
- Substance apportant un danger: Anhydride sulfureux (0,4%), n°CAS: 07446-09-5 - n°CEE: 2311952
- Impuretés apportant un danger: Néant

---

## 4. PREMIERS SECOURS

- En cas de contact avec les yeux: laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Consulter un spécialiste.

---

## 5. MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Ininflammable. Utiliser tout moyen approprié à l'environnement

---

## 6. MESURE A PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Ramasser par moyens mécaniques et rincer le résidu à l'eau.

---

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Manipulation:
  - o Pas de précautions particulières.
- Stockage:
  - o En récipients d'origine, fermés. Craint les basses températures

---

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE

- Protections des yeux : Porter des lunettes

---

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- |                   |   |   |
|-------------------|---|---|
| - Etat physique   | : | liquide   |
| - Couleur         | : | jaune-ambré pâle  |
| - Odeur           | : | spécifique à la gélatine animale et odeur piquante du SO <sub>2</sub> |
| - pH              | : | 3,0   |
| - SO <sub>2</sub> | : | 4 g/l   |

---

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

Produit stable

---

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Néant.

---

**12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

- Néant.

---

**13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

- Produit organique, biodégradable

---

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Non concerné par l'ADR.

---

**15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

Produit non concerné par la réglementation sur l'étiquetage des matières dangereuses

---

**16. AUTRES DONNEES**

Les informations portées sur cette fiche de donnée de sécurité sont considérées, à la date de publication comme vraies et correctes. Cependant la précision et l'exhaustivité de ces informations, ainsi que toutes les réglementations sont données sans garanties.

Les conditions d'utilisation étant hors du contrôle de notre société, il appartient à l'utilisateur de déterminer les conditions de l'utilisation sûre de cette préparation.

« Nous informons les utilisateurs sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu. L'utilisateur doit connaître et appliquer l'ensemble de la réglementation régissant son activité. »

---

GR-14/08/2008